



Renseigne - moi pour que je puisse effectuer au mieux ton devis.

Dossier ALSH Pâques 2022

Nom et prénom de l'enfant Date de Naissance.....
 Quotient familial : Numéro d'allocataire :

Département dans lequel votre caisse d'allocation est rattachée : Somme Aisne Oise

Merci de lire et compléter l'intégralité des documents

Mode d'inscription 2022

Remplir le dossier d'inscription et fournir l'ensemble des documents demandés. Envoyez le dossier **SANS règlement** aux YOKIS : 156, Route de Paris 80400 Muille-Villette ou directement à l'Atelier au 43 bvd Général de Gaulle 80400 Ham, ou à la mairie de Monchy-Lagache.

1. L'association établit le devis,
2. Je règle le devis (Le règlement peut s'effectuer en plusieurs fois, il pourra se faire en espèces, en chèques à l'ordre de Yokis, ou en chèques Vacances)
3. Une facture vous sera établie dans la continuité

Le dossier devra être complet pour valider la pré-inscription, seul le règlement confirmera l'inscription de votre enfant

Pièces à Fournir :

- Dossier d'inscription complété et signé
 - Fiche sanitaire complétée et signée
 - Photocopie des vaccins,
 - Attestation quotient familial,
 - Attestation d'assurance extra-scolaire
- Uniquement si votre enfant n'est pas encore venu en 2021 à l'ALSH Yokis

Pour la semaine 2, le prix sera calculé au prorata des jours d'ouverture sur le devis

Tarifs 2022

Pour les accueils de Loisirs de Muille-Villette, Hombleux

Quotient familial	CAF DE LA SOMME			AUTRE CAF		
	<=800	800/1199	>=1200	<=800	800/1199	>=1200
Forfait semaine	22€	38€	40€	36€	38€	40€
Stage Bienvenue à la ferme	33€	49€	51€	47€	49€	51€
Forfait Garderie	5€/semaine (voir règlement)					
Temps du midi sur la commune de Hombleux	5 € /semaine (voir règlement), 1.50€ pour un repas occasionnel					
Temps du midi cantine sur la commune de Muille-Villette	16 € (forfait semaine 4 jours) 4,60€ pour un repas occasionnel					

Pour l'accueil de Loisirs de Monchy Lagache, Matigny

Quotient familial	Commune appartenant au regroupement DU SIVOS			Commune extérieur au SIVOS
	<=800	800/1199	>=1200	
Forfait semaine	20€	36€	38€	40€
Forfait Garderie	Gratuit (voir règlement)			
Temps du midi sur la commune de Matigny	Gratuit sur inscription			
Temps du midi Cantine sur la commune de Monchy-Lagache	16 € (forfait semaine 4 jours) 4,60€ pour un repas occasionnel.			

Règlement Intérieur

❖ Les horaires

- **LA GARDERIE** se fera de 7h30-9h00 le matin ainsi que de 17h00-18h le soir.
- **L'ACCUEIL** se fera de façon échelonnée **de 9h00 à 9h15 pour le matin et de 16h45 à 17h00 pour le soir.**
- **LE TEMPS DU MIDI** : Pour les enfants qui ne mangent pas au centre départ à 12h00 et retour pour 14h00.

❖ Navette Hombleux / Muille-Villette

Une navette est mise en place pour effectuer les trajets en fonction des tranches d'âges :

- 3/5 ans : Muille-Villette
- 6/9 Ans : Muille-Villette
- 10/13 Ans : Hombleux

Deux Choix s'offrent à vous :

J'amène mon enfant par mes propres moyens à l'accueil de loisirs auquel il est inscrit.

OU

J'inscris mon enfant à la navette GRATUITE (Rendez-vous le matin à 8h45 et le soir à 17h15 soit devant l'accueil de loisirs de Muille-Villette, soit de la mairie d'Hombleux.

ATTENTION : Pas de navette le midi

❖ Le midi

- Pour les accueils de loisirs d' Hombleux et Matigny : chaque enfant mangera avec son groupe et son animateur du jour. Nous vous demandons **de fournir un repas individuel avec le nom et prénom de votre enfant sur chaque aliment ou plats. (Aucun repas commun pour les fratries)**
Les couverts sont fournis et possibilité de réchauffer sur place le repas.
- Pour l'accueil de loisir de Monchy-Lagache et Muille-Villette, un service de restauration est proposé aux enfants sauf le jour du pique-nique. Inscription au service de restauration du midi au plus tard la veille à 9h.

Attention, la cantine ne comprend pas le pique-nique, il sera à la charge des parents.

❖ La prise du Goûter

Le centre fournira le goûter pour tous les enfants.

❖ Les activités

Tous les jours les animateurs proposeront des activités diverses, variées dans un esprit d'amusement.

Pour les sorties, je prévois **un seul** sac à dos (avec deux bretelles pour un confort plus adapté pour le dos de mon enfant), et **surtout un par enfant** (selon les sorties, les enfants peuvent être séparés pour l'heure du déjeuner)

Prévoir des habits et des chaussures adaptées au centre (on est là pour jouer dehors, courir, faire de la peinture etc...)

Pour les plus jeunes, prévoir un sac à dos quotidien avec des affaires de rechange en cas d'accident, une petite bouteille d'eau ainsi que tute et doudou pour le temps de repos.

Les jouets ou tout autre objet personnel de votre enfant restent à la maison.

L'enfant doit respecter le matériel et le personnel sous peine d'une exclusion temporairement ou définitivement.

Mention « lu et approuvé » Date, signature

Inscriptions

Merci de mettre une croix (x)

Je souhaite inscrire mon enfant la ou les semaines suivantes :

Semaine 1 (du 11 au 15 avril 2022)

Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil Oui Non

Je souhaite inscrire mon enfant au stage Bienvenue à la ferme (6/9 ans) uniquement pour les enfants inscrits sur Muille-Villette

Oui Non

Je choisis mon lieu d'accueil : Muille-Villette (3/9 ans) Hombleux(10/13 ans) Monchy-Lagache

Je choisis, si j'ai besoin de : Garderie

Pour rappel : Sur la commune de Hombleux et de Matigny, les repas sont fournis par les parents.

Sur la commune de Muille-Villette de Monchy-Lagache

Temps du midi (Cochez votre choix) L M M Pique-Nique_ J V

Pour rappel : Pensez à inscrire vos enfants pour la navette entre Muille-Villette et Hombleux en cas de besoin, seul les enfants inscrits pourront prendre la navette.

Navette L M M J V

Semaine 2 (du 19 au avril 2022)

Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil Oui Non

Je choisis mon lieu d'accueil : Muille-Villette (3/9 ans) Hombleux(10/13 ans) Matigny

Je choisis, si j'ai besoin de : Garderie

Pour rappel : Sur la commune de Hombleux et de Matigny, les repas sont fournis par les parents.

Sur la commune de Muille-Villette de Monchy-Lagache

Temps du midi (Cochez votre choix) L M M Pique-Nique_ J V

Pour rappel : Pensez à inscrire vos enfants pour la navette entre Muille-Villette et Hombleux en cas de besoin, seul les enfants inscrits pourront prendre la navette.

Navette L M M J V